



Le début d'une nouvelle histoire

Communiqué de presse

3 mars 2014

ERA Immobilier adhère à la FNAIM

Les raisons d'un choix et le choix de la raison

ERA, réseau d'agences immobilières en franchise, adhère à la FNAIM. Cette décision est venue d'un quadruple constat. D'abord, la profession d'agent immobilier se révèle encore trop morcelée. Du coup, elle renvoie une image disparate, parfois négative, et cela au moment même où la cohésion s'imposerait pour défendre le logement.

De plus, l'environnement juridique devient de plus en plus complexe. Il va falloir se spécialiser, voire s'adosser à des experts reconnus dans tel ou tel domaine pointu. En outre, le monde accélère : en toutes circonstances, il faut s'adapter rapidement. Enfin, le mauvais climat économique est propice à des tensions, qui aboutissent à l'adoption de réglementations sociales ou fiscales, souvent lourdes de conséquences négatives.

Pour maintenir ses activités dans un tel contexte, il est impératif d'être entendu, par les pouvoirs publics mais aussi par les consommateurs. On se souvient des débats lors du projet de loi Lefebvre concernant la profession, ou dernièrement, des discussions à propos du texte ALUR : ces deux circonstances ont montré à quel point il est important d'être unis.

D'autant que le développement de partenariats permet de mutualiser les moyens, d'échanger les compétences et de trouver quantité de synergies qui n'auraient pas émergé sans cette envie de travailler ensemble.

Dans cette logique, rien de tel que la collaboration entre différents acteurs de l'immobilier. Un réseau de franchisés a pour but d'améliorer la performance commerciale de ses membres, grâce à des outils spécifiques. Un syndicat est, lui, nécessaire pour faire avancer la profession, appuyer ses adhérents et rassembler ces derniers autour de valeurs communes.

Pourquoi la FNAIM

Les valeurs que défend la FNAIM sont la défense et l'unité de la profession, le dynamisme et un professionnalisme sans cesse amélioré. ERA Immobilier se reconnaît parfaitement dans ces thèmes. La Fédération Nationale de l'Immobilier assume son rôle avec un esprit d'ouverture et de coopération, sans entrer en concurrence avec une organisation comme ERA. « *Nous avons eu l'occasion de nous rencontrer, au sein de instances professionnelles, et nous avons constaté nos nombreuses convergences de vue.* » déclare François Gagnon, Président ERA France et ERA Europe.

Etre franchisé en même temps que syndiqué à la FNAIM permet d'être plus fort, en avançant sur ses deux jambes, afin de faire face tout à la fois aux défis professionnels et aux impératifs commerciaux qui s'imposeront de plus en plus aux professionnels du secteur.

Bien évidemment, les franchisés ERA demeurent libres d'adhérer ou non au syndicat de leur choix, de même que les adhérents de la FNAIM peuvent décider de coopter ou pas le réseau ou l'organisation commerciale de leur choix.

Créé en 1972 aux Etats-Unis, ERA est l'un des plus importants réseaux de franchise d'agences immobilières dans le monde. Présent dans près de 50 pays, il emploie plus de 30 000 collaborateurs dans plus de 2 500 agences. En Europe, le réseau est présent dans 18 pays avec 1 100 agences, dont 350 en France. Membre de la FFF (Fédération Française de la Franchise), ERA Immobilier a reçu la certification de ses services par le Bureau Veritas. ERA est, à ce jour, le seul franchiseur d'agences immobilières à avoir obtenu cette qualification qui valorise et confirme ses engagements envers ses franchisés. François Gagnon est Président de ERA Europe et ERA France.

Contact Presse

Galivel & Ass. É Carol Galivel / Pascale Pradère É +33 (0) 1 41 05 02 02
21/23, rue Klock . 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - www.galivel.com